

## **Facultés universitaires Saint-Louis**

### **Examen d'admission aux études universitaires de premier cycle**

#### **Epreuve de FRANÇAIS**

Si vous présentez le **programme approfondi**, lisez attentivement ceci :

Vous choisissez trois livres et vous serez interrogé sur **une ou plusieurs** des œuvres présentées. Vous devez communiquer au secrétariat vos choix de livres en respectant les consignes suivantes :

1. Les deux premiers ouvrages seront des « **œuvres littéraires** d'auteurs, de siècles et de genres différents : roman, pièce de théâtre, recueil de nouvelles ou de poèmes,... » ( voir brochure). Nous attendons des étudiants qu'ils présentent des livres qui pourraient être recommandés à des élèves de 5° ou 6° secondaire. On évitera ainsi de présenter des romans trop faciles, des pièces de Molière qui ne soient pas de la complexité de *Dom Juan* ou du *Misanthrope*.

Auteur	Titre

2. Le troisième ouvrage sera « **un essai** relatif à une question d'intérêt général, à l'exclusion de travaux proprement scientifiques ou techniques ». Seront donc exclus les témoignages ou autres documents, ouvrages de « vie pratique » qui ne sont pas des essais.

Auteur	Titre

Nous insistons sur la référence des ouvrages choisis. Vous devez mentionner **de façon précise le nom de l'auteur et le titre complet de l'œuvre.**

Pour préparer cette épreuve, n'oubliez pas de vous référer à ce que l'on attend de vous :

« le candidat devra se montrer capable d'**analyser** un ouvrage de langue française (..) et en éclairer le **sens et la portée** en le situant dans son **environnement historique et culturel.** »

Il est donc demandé aux étudiants d'aller nettement plus loin que le résumé de l'œuvre, accompagné d'une biographie de l'auteur.

« Pour chacun de ces ouvrages, le candidat devra pouvoir manifester:

- une bonne compréhension générale des contenus et une connaissance assez détaillée du texte pour lui permettre d'étayer ses réponses par des références à des passages précis;
- une perception claire de la structure d'ensemble de l'œuvre et des principaux traits formels qui la caractérisent dans son genre. Ainsi, par exemple,
- l'organisation narrative et l'analyse des caractères, pour un roman;
- le but poursuivi par l'auteur et le type d'argumentation pratiqué, pour un essai;
- une connaissance suffisante du contexte qui donne à l'œuvre son sens historique, c'est-à-dire, selon les cas,
- les grands courants littéraires du siècle auquel appartient l'œuvre, ainsi que les principaux traits qui les définissent contrastivement dans l'histoire de la littérature française; .
- la situation historique, sociale ou culturelle particulière évoquée par l'œuvre. »

**NB : les étudiants qui ont passé l'examen de français en première session et qui ont échoué sont tenus de proposer 2 nouveaux titres de livres sur les 3 lors de la seconde session.**